



Doc. 13405
29 janvier 2014

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Ukraine

Amendement¹ n° 23

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 7, insérer les phrases suivantes :

« En outre, elle est préoccupée par des informations selon lesquelles trois policiers auraient été poignardés par des manifestants, dont un mortellement touché. Elle estime que de tels actes de violence contre des membres des forces de l'ordre sont inacceptables dans une société démocratique. »

Déposé par:

REPS Mailis, Estonie, ADLE
ČIGĀNE Lolita, Lettonie, PPE/DC
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
POURBAIX-LUNDIN Marietta, de, Suède, PPE/DC
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2014 - Première partie de session

